



Réponses aux questions présentées dans le cadre de la consultation du *Diagnostic du loisir public montréalais*

3 juin 2019

Situé dans une ancienne école, au coin du square Sir-Georges-Étienne-Cartier et de la rue St-Ambroise, le *Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique Inc. (CRCS St-Zotique)* offre ses services à la population de Saint-Henri et des environs depuis 1982.

Le *CRCS St-Zotique* a pour **mission** de développer et d'opérer un centre communautaire et de loisirs s'adressant aux adultes et, plus particulièrement, aux jeunes de 5 à 17 ans. Pour ce faire, le CRCS St-Zotique mise sur une riche programmation d'activités qui se veulent accessibles, abordables et conviviales. La plupart de nos activités ciblant les jeunes sont gratuites. Par ailleurs, le succès de participation à la semaine de relâche et au camp de jour se maintient année après année. Le *CRCS St-Zotique* vise aussi à favoriser l'épanouissement d'organismes sans but lucratif complémentaire à sa mission en offrant notamment des espaces gratuits ou locatifs pour la tenue de réunions ou d'événements.

Le *CRCS St-Zotique* répond de façon privilégiée aux besoins des jeunes en animation, en sport ou tout simplement dans leur désir de se regrouper et de tisser des liens significatifs entre eux, mais également avec les adultes autour d'eux. Ces activités, principalement à but ludique ont également un but préventif. Nous y voyons là une belle occasion d'intervention par nos animateurs qui sont souvent des jeunes ayant à leur tour fréquenté le centre. Cette équipe d'animateurs comprend un coordonnateur jeunesse, des moniteurs et des intervenants. Les activités jeunesse sont, principalement, à buts ludiques, mais elles ont également un but préventif tout en permettant aux jeunes de tisser des liens significatifs avec des adultes.

La fréquentation annuelle au CRCS St-Zotique s'établit à plus de 75 000. Le Centre abrite 13 organismes communautaires sous son toit, dont la CDC Solidarité Saint-Henri. Ces organismes sont ciblés en fonction de leur mission complémentaire, à l'exemple de La Source, organisme dispensant de l'aide aux devoirs aux jeunes du quartier.

Véritable carrefour communautaire et de loisir, le CRCS St-Zotique salue les autorités municipales et la commission permanente qui permettra à coup sûr de mieux identifier les enjeux du loisir public montréalais de demain.

Nous répondrons aux trois grands segments proposés de la consultation. Au préalable, nous voulons rapporter que le CRCS St-Zotique n'a pas reçu d'invitation en amont quant à l'introduction de la consultation. Est-ce que cela pourrait refléter des ratés communicationnels déjà ressentis dans d'autres dossiers entre les différentes instances montréalaises du loisir? Il aurait été également intéressant de proposer aux instances de quartier en loisir de s'associer pour livrer une voix plus grande et commune dans un environnement qui leur est commun. Quoi qu'il en soit, nous déposons avec humilité nos opinions et souhaitons qu'elles soient éprouvées par les acteurs du loisir montréalais et les membres de la Commission permanente.

1) Les défis vis-à-vis des enjeux énoncés

a. Internes : gouvernance, personnel, ressources

Le sujet de l'heure en ressources humaines est la pénurie de main-d'œuvre. Les organismes communautaires de loisirs n'y échappent pas. La rareté de la main-d'œuvre déjà ressentie va provoquer une pression sur les salaires demandés qui exigeront de meilleures ressources financières de la part des OBNL en loisir. Comme c'est le cas au CRCS et chez bien d'autres OBNL, le bâtiment que nous occupons est prêté par la Ville à coût zéro. Toutefois, nous devons veiller aux améliorations locatives mineures qui, à la fin de l'année, deviennent une autre charge financière importante. Nous saluons les efforts de l'arrondissement Sud-Ouest qui, ces dernières années, a été en mesure d'indexer nos subventions de base. Cela donne un coup de pouce, mais nous sommes loin d'avoir les moyens pour rehausser la qualité de nos activités présentées dans notre programmation compte tenu des « frais primaires » à assumer.

Comme mentionné précédemment, la communication demeure un défi en matière de gouvernance entre les instances liées au loisir montréalais. Nous croyons que la décentralisation vers les arrondissements, voire dans les quartiers, demeure la voie la plus efficace. Cependant, il faut s'assurer de mécanismes plus solides pour retourner l'information vers la Ville centre. Nous avons souvent

l'impression que le mouvement est à sens unique et non circulaire.

Un autre enjeu et qui concerne plus directement les OBNL est le recrutement d'administrateurs(trices) apte à soutenir les équipes administratives en place. On mise beaucoup sur cette valeur démocratique (la force de citoyens engagés) et on place souvent la barre haute en matière de reddition de compte en tenant pour acquis que chaque OBNL est à même de puiser de telles ressources dans son milieu sans trop de problèmes. Ce qui n'est pas le cas. Que ce soit au CRCS ou ailleurs, force est de constater que le recrutement est difficile en regard de la gouvernance traditionnelle des OBNL. À force de ne plus être contestée ou appuyée, cette réalité risque de devenir entropique. À notre avis, il y a là un enjeu majeur en termes de continuité du modèle actuel de gouvernance.

b. Externes : relations avec les citoyens, avec la Ville et les arrondissements, avec les autres organismes.

Étant donné que les communications traditionnelles peuvent connaître des ratés, nous croyons qu'il pourrait exister une plus grande complémentarité entre tous par une utilisation plus « ouverte » du numérique. C'est souvent un chassé-croisé entre les organismes, les arrondissements et la Ville pour obtenir une quelconque information. Si c'est difficile « entre nous », force est de présumer que ce l'est d'autant pour les citoyens. Il faut que le citoyen puisse prendre une plus grande part de la gestion de ses loisirs. Les logiciels d'inscription en ligne facilitent ce virage. Les organismes de loisirs devront être mieux supportés pour en proposer l'usage.

2) Le rôle que les organismes souhaitent jouer auprès de la Ville et des arrondissements

a. Qu'est-ce qui vous semble le plus important de soulever pour améliorer vos interactions avec la Ville et les arrondissements.

Si nous prônons la décentralisation, il faut mettre en garde la Ville et les arrondissements d'être trop tenté de se décharger de leurs

responsabilités en tant que bailleurs de fonds. Cela provoque souvent une bureaucratie qui ne sert personne et encore moins les OBNL. Ne pourrait-on pas penser à une nouvelle administration publique, moins lourde, plus efficace et efficiente et qui, en fin de compte, pénaliserait moins les OBNL? Il y a peut-être un meilleur milieu à trouver qui enlèverait des cloisons moins utiles? La création d'une Table de quartier en loisir serait une avenue intéressante à explorer.

b. Quel est votre niveau de satisfaction relativement à vos relations avec la Ville?

Dans l'ensemble nous sommes satisfaits de nos relations avec la Ville centre (quoique beaucoup moins intense qu'avec l'arrondissement) et nous jugeons être très bien servis par notre arrondissement (Le Sud-Ouest).

Nos irritants les plus forts sont vécus avec la gestion de l'immeuble, car il y a trop de répondants (Ville, arrondissements, contractants de service) et chacun déverse sa responsabilité sur l'autre. Nous pouvons nous en remettre totalement à l'arrondissement jusqu'au moment où nous devenons un acteur marginal entre les 2 grandes institutions et le temps s'écoule sans de propices interventions.

c. Quel rôle attendez-vous de la Ville à votre égard?

Nous nous attendons à ce que la Ville agisse non seulement comme protecteur des biens matériels qui nous sont confiés (le bâtiment), mais également qu'elle assume un rôle de facilitateur et d'investisseur en loisir. Souvent, la vétusté de notre bâtiment ou de nos équipements constitue un manque d'attrait pour une nouvelle clientèle ou nous fait perdre une clientèle existante. Le défi de renouveler nos équipements ou d'apporter nous-mêmes des améliorations au bâtiment depuis longtemps demandé, mais jamais réalisé est trop grand en regard de nos modestes moyens.

Nous comprenons l'importance d'une rigoureuse reddition de

compte. Toutefois, il faudrait contenir l'ampleur que peuvent prendre de telles redevances de compte en raison de la lourdeur bureaucratique que cela occasionne. Encore là, un juste milieu est à réfléchir.

3) Demain le loisir

a. **Qu'est-ce qui devrait être amélioré, au bénéfice des Montréalaises et Montréalais (accessibilité, programmes, aménagements)?**

Pour plusieurs, les équipements collectifs que nous utilisons demandent un rajeunissement. Comme mentionné précédemment, des investissements sont nécessaires, sinon les gens se tourneront encore plus vers l'offre privée et les plus démunis auront une moins bonne qualité d'environnement pour la pratique de leurs loisirs.

b. **Quelles devraient être les composantes d'une vision du loisir de demain?**

Cette vision doit être inclusive (peu importe l'origine culturelle, économique ou sociale). Elle doit être accessible (pour tous les âges et en tenant compte des limitations fonctionnelles). Elle doit consolider les tissus sociaux et être porteuse d'actions autant individuelles que collectives et qui s'inscrivent dans un cadre civique et communautaire.

c. **Comment voyez-vous votre mission à cet égard?**

Nous avons la responsabilité de répondre adéquatement à la demande exprimée par nos usagers à leurs besoins en loisirs. Cette responsabilité doit se traduire par des efforts d'actualisation de nos services que ce soit pour des activités traditionnelles ou émergentes. Notre participation aux différentes tables de l'arrondissement ou encore par la présente consultation concrétise notre désir de mieux faire.

Conclusion

La Ville change, les arrondissements changent et le monde du loisir change également. Nul doute que la présente consultation permettra d'actualiser le regard que portent les principaux acteurs du loisir montréalais. Nous percevons une volonté égale de la part de tous de bien faire. Nous espérons que les enjeux identifiés, les pistes d'actions proposées permettront non seulement de répondre aux besoins en loisir de la population, mais renouvelleront notre approche de même que notre offre de service, toujours dans une perspective d'accessibilité et de renforcement du tissu social par la pratique du loisir.